

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 31 mai 2016

Délibération n° 2016 - 31/05/2016 – 11

Création d'une unité transversale « Talent Campus »

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 11 mai 2016

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 29 voix pour (unanimité) :

la création d'une unité d'enseignement transversale « Talent Campus » à compter de la rentrée 2016.

Dijon, le 1^{er} juin 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



*P.J. : Compte-rendu de la Commission de la pédagogie du 29 avril et du 2 mai 2016
Dossiers présentés en Commission de la pédagogie du 29 avril et du 2 mai 2016 et en Commission de la formation et de la vie universitaire du 11 mai 2016*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DOSSIERS PRÉSENTÉS EN CP LES 29 AVRIL ET 2 MAI 2016 - CFVU LE 11 MAI 2016 - CA DU 31 MAI 2016

Projet présenté en CP et CFVU par :	Dossiers présentés	AVIS CFVU
Gilles BRACHOTTE, Frédéric DEBEAUFORT, Grégory WEGMANN, <i>(service d'appui : Pôle FVU)</i>	Répartition des crédits dans le cadre de l'appel à projets Equipements pédagogiques 2016 <i>Les montants alloués aux composantes et services centraux ou communs sont consultables en PJ</i>	Avis favorable moins deux abstentions
Gilles BRACHOTTE, Frédéric DEBEAUFORT, Christelle SEREE-CHAUSSINAND, Grégory WEGMANN, <i>(service d'appui : Pôle FVU)</i>	Accréditation de l'offre de formation 2017-2021 : vote des fiches AOF déclinées par mentions	Avis favorable à l'unanimité
Pierre ANCET <i>(service d'appui : Pôle FVU)</i>	Création d'une unité d'enseignement transversale « Talent Campus » à compter de la rentrée 2016	Avis favorable à l'unanimité